

de leur consentement. J'appelle autorité surnaturelle, l'autorité du témoignage de Dieu, ou de la révélation et celle de son interprète authentique, l'Eglise universelle.

Ainsi, la philosophie, ou le libre exercice de l'intelligence de l'homme, est soumise aux lois d'une triple autorité ; de l'autorité humaine, de l'autorité divine et de l'autorité humano-divine, laquelle tient le milieu entre les deux premières.

Cette doctrine n'est pas nouvelle, et il y a longtemps qu'on l'a proclamée dans le monde. Mais elle n'est point, il s'en faut, assez généralement reçue. L'enseignement contraire a tristement prévalu chez plusieurs, depuis longues années. De là, comme nous aurons peut-être occasion de le faire voir dans la suite, de là, stérilité à peu près complète pour le fond des choses, contradictions incessantes, dans le champ de la philosophie : de là, en grande partie du moins, dans la société civile et domestique, insubordination incurable, désordres de tout genre.

Les représentants anciens et nouveaux de l'indépendance philosophique professent que la philosophie est au-dessus de tout ; qu'elle juge de tout ; qu'elle explique tout, le passé, le présent et l'avenir, le sacré et le profane. *A la philosophie le dernier mot de toute chose, de toute énigme, de tout mystère.* (1)

Or, parmi les libres penseurs, les uns attribuent les droits immenses à la raison particulière de chaque philosophe : nous les désignerons par le nom commun d'individualistes : les autres en font l'apanage de la seule raison universelle ou du genre humain ; nous pouvons les appeler, et plusieurs d'entre eux s'appellent en effet humanitaires.

Nous allons combattre d'abord les individualistes, en leur faisant voir que la raison privée doit se soumettre à la raison de tous. Tel est le but de la présente lecture dont l'objet peut s'énoncer de la manière que voici :

Soumission à l'autorité humaine, en matière de croyance, ou du moins, prise en considération à cette autorité, l'un des principes constitutifs de notre nature raisonnable.

Quand, pour la première fois, l'homme fait son entrée dans le monde, la perfection de la forme corporelle le distingue déjà des autres animaux ; mais du reste il leur paraît en tout semblable, sauf la faiblesse, plus grande chez lui que chez la plupart des autres espèces. Toutefois, sous cette enveloppe matérielle si infime, est cachée une nature intelligente dont les destinées sont belles. Mais au commencement elle ne donne aucun signe de sa présence. Elle existe latente et enveloppée : elle sommeille profondément.

A quelles conditions passera-t-elle de la puissance à l'acte, de l'état d'enveloppement et d'inaction à l'état de développement et d'activité ! Ces conditions sont de deux sortes, organiques et morales. (2)

La première et la principale des conditions morales est la foi (naturelle). Au moyen de la foi, la parole, le verbe illuminateur pénètre jusqu'au plus intime de l'intelligence, y suscite les idées qui pouvaient y exister en germe, et beaucoup d'autres encore ; ou bien, si on l'aime mieux, la parole tombait dans l'intelligence, la prépare, d'une façon pour nous souverainement mystérieuse, à concevoir les idées diverses dont nous la voyons s'enrichir successivement. Ainsi peu à peu l'homme est initié aux premiers rudiments de la religion et des mœurs ; ainsi il apprend à discerner ce qui peut soutenir sa frèle existence et ce qui tend à la détruire. Ainsi, il est conduit jusqu'au seuil de la science, dont le propre caractère est de se rendre compte ou raison de son objet.

L'enfant a donc un immense et universel besoin de croire. La foi lui est toujours et partout indispensable. Sans elle il périrait bientôt, ou tout au moins il ne pourrait mener sur la terre qu'une vie brutale. Mais aussi comme il y est prédisposé ! Et quelle parfaite harmonie entre ses besoins et ses penchans ! La foi, dans le sens le plus général, est l'adhésion de l'esprit à ce qu'il ne comprend pas, sur le témoignage d'une autorité suffisante ou qu'il croit telle : ou bien encore la foi est la soumission à l'autorité en matière de croyance.

Or, voyez jusqu'où s'étend en ce genre la soumission de l'enfant ! Non seulement les auteurs de ses jours, mais encore tous ceux qui, par leur âge, lui sont de beaucoup supérieurs, il les tient pour des oracles infaillibles. Sans examen, sans discussion aucune, il croit à leur parole. Confiance excessive, mais alors nécessaire. Au reste, bientôt des expériences souvent répétées apprennent à l'enfant à la restreindre dans de plus étroites limites. Plus d'une fois, victime de sa crédulité, il cherche à distinguer l'autorité véritable d'avec la fausse autorité. Mais il n'a garde de renier toute autorité quelconque. Jamais il n'en vient à cet excès ; non pas même quand, par le vice de son éducation et l'influence du milieu où il vit et respire, il lui arrive de se soustraire à l'autorité légitime. Car alors il se fait l'esclave d'une autorité tyrannique et qui n'a sur son intelligence aucun droit.

Tel est l'homme à l'entrée de la vie : tel le voyons-nous aux premières années de son existence. Il montre pour l'autorité humaine, en matière de croyance, une soumission entière. Or, ce fait constant et universel, ce fait aussi ancien que l'humanité, aussi étendu qu'elle, est l'indice le plus frappant, le plus éclatant caractère par où se manifeste un principe constitutif ou une loi de notre nature raisonnable. En effet, de l'aveu de tous, à quoi reconnaît-on sûrement la nature d'un être ? N'est-ce pas au double caractère de constance et d'universalité ? Les accidents, les modes changent, suivant mille circonstances diverses ; la nature seule demeure immuable sous tous ces changements. Ces affirmations ne sont que l'appli-

(1) M. Cousin, Cours sur l'Histoire de la Philosophie.
(2) Ubags logis, p. 136.